

Ain Roc Créneaux Autonomes	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Responsable de créneaux présent régulièrement (période scolaire)	de 12h	de 12h	de 12h	de 12h	de 12h30	de 8h
	à 13h (T2)					
	à 14h (T1)	à 13h (T2, T3)	à 13h (T2)			
	à 15h (T3)	à 14h (T1)	à 14h (T1, T3)	à 14h		
	de 21h30	de 17h	17h15	de 17h		
	à 22h30	à 22h30	à 22h30	à 22h30	à 17h	à 15h

Légende : périodes approximatives

T1 septembre, octobre, novembre

T2 décembre, janvier, février

T3 mars, avril, mai, juin